

Une	Page 2 et 3	Page 4	Page 5	Page 6	Page 7	Page 8
Édito	Réalisations et travaux	Infos	Economie	Etat civil	C'est du passé	Agenda



# NOYANT D'ALLIER

## GAZETTE

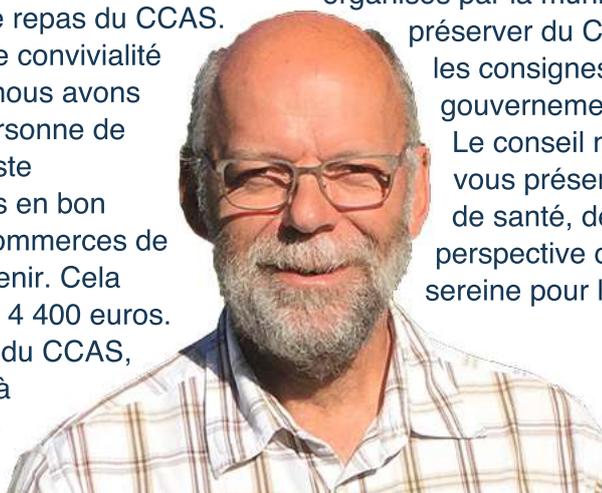
Bulletin trimestriel de la mairie de Noyant

### EDITO

Chères Noyantaises,  
chers Noyantais,

En écrivant ces lignes, je voudrais commencer par une chaleureuse pensée pour ceux qui nous ont quittés en cette période difficile et plus particulièrement pour Jean-Marc GOUPIL, conseiller municipal, et Jacqueline ZCYMONIK, secrétaire de mairie en retraite, ancienne adjointe au Maire et membre éminent au sein de la pagode. Ces départs marquent deux pages importantes de notre longue histoire noyantaise. Au nom de tous, je les remercie pour leurs engagements respectifs et pour le bien qu'ils ont su prodiguer autour d'eux.

Cette période où nous devons vivre avec ce virus COVID19 nous oblige à changer nos habitudes. Nous avons donc dû annuler le repas du CCAS. Pour compenser ce moment de convivialité et de partage pour nos aînés, nous avons décidé d'attribuer à chaque personne de 65 ans et plus, inscrite sur la liste électorale de Noyant, 20 euros en bon d'achat à dépenser dans les commerces de Noyant d'Allier afin de les soutenir. Cela représente un montant total de 4 400 euros. Nous avons décidé, au niveau du CCAS, de fixer les modalités de mise à disposition du minibus pour les personnes ayant un taux de handicap de 80% et plus,



nécessitant un accompagnant.

Le conseil municipal a également fixé les règles de mise à disposition du minibus pour les services de la mairie, de la MARPA et des associations locales percevant des aides de la commune.

Malgré les contraintes et les retards d'approvisionnement que subissent les entreprises, les travaux prévus au budget 2020 vont être réalisés.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont participé aux décorations de fin d'année pour illuminer et rendre festif notre village pour les fêtes.

J'ai décidé d'annuler les traditionnels vœux organisés par la municipalité afin de nous préserver du COVID19 et de respecter les consignes sanitaires fixées par le gouvernement.

Le conseil municipal, et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de santé, de solidarité, d'espoir, de perspective de vie plus joyeuse et plus sereine pour l'année 2021.

Votre Maire  
Yves PETIOT

### Ouverture de la mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert les matins du mardi au samedi de 9h15 à 12h, ainsi que le mardi et le vendredi de 14h à 17h

Tél. 04 70 47 21 14 [mairie@noyantdallier.fr](mailto:mairie@noyantdallier.fr)  
site web : [www.noyantdallier.fr](http://www.noyantdallier.fr)



Retrouvez Noyant d'Allier sur Facebook!



### 1. Chemins revêtus :

Les chemins du Christ au stade (ainsi que le parking du nouveau cimetière), de Chaumont aux Chérreux, de la Pierre (à 50% avec Meillers) ont été regravillonnés. Une portion du chemin de Frenière d'en haut a reçu un nouvel enrobé. Ces travaux de voiries réalisés par l'entreprise COLAS ont bénéficié de subventions du Conseil Départemental de l'Allier.



### 2. Chemins non revêtus :

L'entreprise Bruno Chalmin, de Souvigny, a procédé à des travaux de petit entretien sur l'ensemble des chemins communaux en terre en procédant en outre à des curages de noues et de fossés afin de faciliter l'écoulement des eaux de pluie. Ces travaux permettent de protéger nos chemins du ravinement lors de forts épisodes pluvieux.



### 3. Chemin du Courtioux:

L'accotement du chemin du Courtioux s'étant effondré au niveau d'une canalisation d'eaux pluviales traversant sous la chaussée, cette canalisation a dû être partiellement remplacée. L'accotement a ensuite été consolidé par la pose d'un enrochement dans le pré contigu.

### 4. Carrefour des routes de Valtanges et Meillers :



Les Noyantais habitant à l'intersection des routes de Valtanges et Meillers voyaient leurs garages et caves fréquemment inondées en période de fortes pluies. L'entreprise COLAS de Toulon sur Allier a donc réalisé des ouvrages de collecte des eaux pluviales au droit des habitations. Le trottoir existant a par ailleurs été prolongé jusqu'à l'extrémité de la rue. Des poteaux bois empêchant le stationnement des véhicules ont été implantés route de Meillers afin d'améliorer la visibilité au carrefour. Ces aménagements ont été co-financés par le Conseil Départemental de l'Allier.

## 1. Rénovation de la salle des fêtes :

Les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes sont en cours. La nouvelle cuisine doit être terminée pour les vacances de Noël. La salle du haut et la nouvelle entrée devraient être réceptionnées pour le 31 janvier 2021. Les travaux de la salle des fêtes du bas débiteront après le Trail des Côtes Matras (17 avril 2021).



## 2. Embellissement du cabinet médical et infirmier :

Le cabinet médical est actuellement en cours de travaux. L'acoustique des portes et des cloisons va être améliorée. L'ensemble des murs sera repeint et le sol du bureau du médecin remplacé.

Frédéric Fusil  
Adjoint au Maire en charge des travaux



Le docteur Covaciu attend l'avis du Conseil de l'Ordre des médecins pour mi-janvier concernant son installation à Noyant

## 3. Bâtiment de la poste :

Suite à des chutes de tuiles répétées dues à la vétusté de la toiture sur le bâtiment de la poste, la couverture a été resuivie. Le chanlat des débords de toit a été remplacé tout comme les tuiles de rive côté rue.

Les gouttières à l'arrière du bâtiment contigu, qui accueille entre autres le point de restauration asiatique ont été remplacées.



## TRI SÉLECTIF -COMPOSTEUR

Dans le cadre du tri sélectif, le SICTOM NORD propose à l'ensemble de ses usagers de s'équiper d'un composteur en bois à moindre coût: 15 euros le 300 L - 25 euros le 600 L, accompagné d'un bio seau et d'un livret: Composter c'est facile. il apportera des réponses à certaines de vos questions.

Dépositaire sur Noyant : Mme Laura BRIAND Lieu dit le pont des canes tél: 09 50 27 84 11.

**A noter :** Composter est un geste quotidien pour la planète, 33% du volume de la poubelle peut être composté. Une bonne solution pour réduire la quantité de déchets collectés et incinérés.

Petit rappel : Merci ne rien déposer aux pieds des colonnes de tri.

Florence Proud' hon Conseillère Municipale déléguée au SICTOM



## Des nouvelles de l'École

L'école de Noyant fait partie d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI). Il s'agit d'un regroupement d'écoles de plusieurs communes qui repose sur un accord contractuel, fixant notamment les conditions de répartitions des charges des écoles regroupées. Noyant est en RPI avec les écoles de Châtillon et de Cressanges. Le rythme scolaire est la semaine de quatre jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

Le RPI possède un RASED (réseau d'aide aux élèves en difficulté).

Le ramassage scolaire est réalisé par un service de bus géré par le département, il est gratuit.

À Noyant se trouvent les sections de Maternelle en une seule classe ainsi que les classes de CM1 et CM2 dans la seconde classe.

Au niveau des effectifs :

### 19 enfants de maternelle :

- 1 enfant en très petite section
- 3 enfants en petite section
- 6 enfants en moyenne section
- 9 enfants en grande section

### 26 élèves en CM :

- 14 enfants en CM1
- 12 enfants en CM2

Un accueil péri – scolaire est proposé le matin de 07h00 à 08h45 et le soir de 16h40 à 19h00.

Le centre de loisirs accueille les enfants le mercredi de 07h30 à 17h30 et pendant les vacances scolaires (sauf Noël) de 13h30 à 17h30.

La Cantine Scolaire est gérée par une association (la vente des tickets a lieu le mardi de 16h00 à 17h00 à la cantine).

Cécile Moureau Bertin  
Conseillère Déléguée  
aux affaires scolaires

# Infos diverses

## MA COM' COM' M'INFORME



RETROUVEZ LA LISTE DES  
POINTS DE VENTE SUR  
NOTRE SITE :  
[www.ccbb.fr](http://www.ccbb.fr)  
OU EN SCANNANT LE  
FLASHCODE CI-DESSOUS :



A partir de la première quinzaine de novembre, tous les habitants du Bocage Bourbonnais pourront soutenir l'économie locale grâce aux «Chèques Citoyens» mis en place sur l'ensemble du territoire.

La crise sanitaire ayant durement touché les entreprises locales, la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais a décidé de mettre en place cette opération destinée à soutenir l'économie locale.

Le principe de l'opération est simple : les habitants du Bocage Bourbonnais pourront acheter chez des commerçants locaux volontaires des « chèques citoyens » d'une valeur faciale de 10 €, qu'ils ne payeront que 8 € grâce au soutien de la Communauté de Communes qui prendra 2 € à sa charge ! Il sera possible d'acheter, en chèque ou espèces, 4 chèques par personne, habitante ou non du territoire. Ces chèques-citoyens pourront être dépensés jusqu'au 15 janvier 2021, chez tous les agriculteurs, commerçants et artisans. La liste des points de vente sera très rapidement disponible sur le site [www.ccbb.fr](http://www.ccbb.fr) !

## Aide à l'acquisition de vélo électrique

L'état a mis en place un dispositif d'aide pour l'achat d'un vélo électrique. Ce dispositif est soumis à des conditions de ressources. Le conseil municipal a voté le principe d'une aide complémentaire de 50€, en complément de la prime de l'État, pour les bénéficiaires.

### Bibliothèque :

La bibliothèque municipale sera ouverte de 15h30 à 17h.

- Les 2 et 16 octobre

- Les 6 et 20 novembre.

- Les 4 et 18 décembre

### Annonces municipales :

- Vente 3 tentes de l'armée (200 euros pièce ).

-Vente de bois à faire sur place : 10 euros le stère.-

- Vente d'un garage préfabriqué à démonter.  
Téléphoner à la mairie pour faire votre offre avant le 15 janvier 2020.

# Acteurs Économiques

Dans chaque Gazette, nous présenterons un commerçant ou un artisan noyantais

## La Noyantise

Arrivés dans notre village en 2010, Anne et Michel, nos artisans pâtissiers-boulangers, ont investi la boulangerie ancienne, où durant 7 ans, ils ont oeuvré pour répondre à la gourmandise des Noyantaises et Noyantais.

Leur fournil et leur laboratoire devenant trop exigus et obsolètes, ils ont emménagé dans une nouvelle boutique neuve et moderne près du bourg, La Noyantise, louée par la commune. Le matériel professionnel dans lequel ils ont investi a permis de laisser libre cours à leurs talents.

Aujourd'hui Michel innove et nous régale avec ses créations très originales comme les nems au chocolat (cigarettes Russes, fourrées à la mousse de chocolat), le Sheng Dan (mousse

vanille, coco/gingembre, fourrage exotique, litchi, croustillant sésame, chocolat blanc, génoise rouge) pâtisserie qui sera déclinée en bûche pour les fêtes.

Il faut savoir que les produits viennent des producteurs locaux: les œufs bio sont fournis par un éleveur su secteur, la farine est issue de céréales provenant d'agriculteurs d'une commune voisine, les épices de chez Masalchi à Noyant et le miel d'un apiculteur de St Menoux.



Pour les fêtes, les bûches glacées ou pâtisseries, aux saveurs très originales,

seront de merveilleux desserts pour égayer nos fêtes.

Il est à noter que la Noyantise sera ouverte le 25 décembre et le 1er janvier.

Bernard Delille Adjoint au Maire  
en charge du commerce et de l'artisanat

Dans la Gazette 49, nous avons commencé la liste des entrepreneurs de la commune. Nous poursuivons dans ce numéro avec les agriculteurs. Si votre entreprise a été oubliée, merci de le signaler auprès de la mairie.

### AGRICULTURE

#### Liste des agriculteurs-éleveurs

Potier Matthieu, Hardy Jean-Claude, Lafay Jean-François, Pothier Guillaume, Chalmin Jean-Philippe, Komraus Jean-Luc, Magne Vincent, Desbonnets Baptiste, Genoux Christophe, Dupleix Jérôme, Schmid Alfred.

#### A rajouter à la liste de la Gazette 49 :

**Barbier Marie-Ange**  
Nutritionniste

**Gayet Mary-Line**  
Coiffeuse à domicile

## Avenir de notre épicerie

Après de nombreuses péripéties, la municipalité accompagnée par Audrey et Mathieu AMADON, a enfin pu rencontrer les responsables de Casino. À ce jour, nous pouvons dire que l'enseigne Casino va cesser.

Nous avons informé la société Casino que face à leur long silence et à défaut de solution pour l'avenir de ce commerce, nous avons travaillé à un autre projet. Audrey Amadon a bien avancé sur son projet personnel. Elle étudie actuellement la proposition faite par Casino, à savoir travailler en franchise sous l'enseigne Vival (filiale de Casino). Elle pourra ainsi comparer les deux solutions et retenir le projet qui lui conviendra le mieux.

Après avoir manifesté notre vœu de continuité de service d'une épicerie, La société Casino nous a proposé de mettre une remplaçante jusqu'au 29 janvier 2021. Nous souhaitons donc la bienvenue à Madame FRANCK.

La commune a décidé d'acheter les Locaux de la SCI Boire. La signature aura lieu chez le notaire en tout début janvier. Actuellement, un architecte est missionné pour étudier les travaux à réaliser et à assurer leur mise en œuvre.

Quel que soit son choix, Audrey est prête pour démarrer son projet début février 2021.

Nous avons une solution de local provisoire, le temps d'effectuer les travaux. Nous pourrions ainsi assurer la continuité de service de notre épicerie qui est indispensable pour une partie de nos habitants privés de moyen de mobilité.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés des suites de ce dossier si important pour les Noyantais.

Yves PETIOT Maire

## MARIAGES

### 2019

20 avril SOLNON Anthony et GRECO Magali  
04 août BAYROU André et DAUCHAT Camille  
10 août DE SYLVA Pierre et TONGPUK Putchreeya  
24 août CHALMIN Bruno et JOISELLE Dominique

### 2020

04 juillet BRASSECASSÉ Edouard et GUILLAUME Christiane  
11 juillet NUNES DONGALA Garcia et ADICEAM Elodie  
05 septembre BESSON Adrien Paul et BLOT Charlotte  
24 octobre DUGUET Bruno Michel Gérard et MICHEL

## NAISSANCES

### 2019

05 mars REGRAIN Nolan Lucas Manuel  
24 septembre DESENNE Mathilde Hélène  
05 décembre ILIC CHRETIENNOT Leeah Martine Corinne  
17 décembre DUGUET Thyméo

### 2020

02 mars OZELLE Doriane  
08 août LE GAL Eden, Andrew, Maxime



### 2019

06 janvier DOZIÈRES Jeannine  
09 janvier TROCHON Isabelle Christina  
29 janvier LABOURASSE Serge Paul  
27 février 2019 QUÉVILLY Gabriel  
13 mars 2019 CORAD Raoul  
16 mars COURTIAU Marie Paulette  
18 mai 2019 NGUYEN THI HONG  
10 juillet MOITRON Bernadette Marie  
24 juillet MOURGUES Frédéric  
05 août DRAB Czeslaw  
14 septembre GROLEAU RENAUD Franck Ernest  
18 septembre GARGOT Alain Jean  
29 octobre ROUX Loïc  
15 décembre NAI IM Khamphath

### 2020

08 mars DARRAS Mathias Henri Michel  
16 avril CHEVRIER Sylvain Hervé Bernard  
25 avril LAFONT Jeanne Antoinette Joséphine  
25 juin AUBERGER Renée  
22 août THACH Thi Xen  
24 août NGUYEN Thi Hoa  
30 août STAËS Carine Nathalie  
08 septembre CONG TANG TON NU THI Bach Nhan  
26 septembre AUBERGER Camille  
13 octobre GOUPIL Jean-Marc  
14 novembre SZYMONIK né GERVAIS Jacqueline Henriette



## ÉTAT CIVIL

Quelques joies et beaucoup de peines  
ces deux dernières années...

## Nécrologie



### Jean-Marc GOUPIL

Originaire de Bourges, il a fait toute sa scolarité dans sa ville natale avant de consacrer sa carrière professionnelle au Trésor Public de Bourges.

En 1993, sa vie croise celle de Suzanne Begué. Il découvre Noyant et s'y installe définitivement à son départ en retraite.

Il s'investit dans sa commune de cœur : vice-président du Comité des Fêtes, trésorier du club Amitié noyantaise et acteur important de la décoration de Noël du village.

En mars 2020 il est élu au conseil municipal. Il participait à la commission travaux-finances et suivait le chantier de rénovation de la salle des fêtes.

### Jacqueline SZYMONIK



Elle arrive en France avec toute sa famille, par bateau, en octobre 1955, à l'âge de presque 17 ans.

Dès le début de l'année 1956, grâce à son diplôme de dactylographie obtenu dans une école française catholique au Vietnam, elle est embauchée à la mairie pour assister monsieur Bourrachot, alors secrétaire de mairie. Pour parfaire sa formation, elle apprend la sténographie au cours Jean Jaurès à Moulins.

Elle épouse Tadeus le 12 avril 1958, c'est le premier mariage mixte à Noyant.

Après le départ de M. Bourrachot, elle devient secrétaire de mairie sous les mandatures de messieurs Giraudon, Fonty, Gaumichon et Desfougères, maires successifs de la commune.

Après avoir officié 27 ans au secrétariat de la mairie de Noyant, elle prend sa retraite en 1983. De 1983 à 1995, elle remplit 3 mandats d'élue, dont 2 en qualité d'adjointe au Maire.

Depuis, elle se consacre sans limite à la pagode en tant que membre du bureau de l'association des bouddhistes.

# LE Puits des Arts

Salle d'exposition municipale



Très heureux du succès estival de notre salle d'exposition cette année (environ 3700 entrées malgré les contraintes liées à la Covid 19), nous vous invitons à en faire la publicité autour de vous.

Il reste des disponibilités en mai, juin, septembre et octobre pour accueillir tout type d'expo dans cette salle atypique de notre ancienne mine. N'hésitez pas à nous contacter.

Hélène Cantin, Adjointe au Maire en charge de la culture

**NOYANT**  
D'ALLIER

Tél. 04 70 47 21 14  
mairie@noyantdallier.fr  
www.noyantdallier.fr

Salle d'exposition permanente de 180m2 dans le cadre industriel et insolite des sous-sols de l'ancienne mine.

**Location et réservation possibles**  
Contact : 06 72 80 06 47



LA PLACE DE NOYANT



450 motos garées sur le stade à l'occasion d'une concentration Goldwin Honda.

Des bénévoles de Noyant ont installé les décorations de Noël



Villages Vivants a organisé sa balade curieuse à la découverte de la forêt



### Soirée cabaret

organisation  
Villages Vivants



### Ciné Dimanche

organisation  
Villages Vivants



### Rifles

organisation  
Comité des Fêtes

En raison de l'incertitude sanitaire, les manifestations organisées par le Comité des Fêtes et l'association Villages Vivants sont incertaines.

Les dates indiquées seront confirmées sur les réseaux sociaux et le site web de Noyant

Retrouvez Noyant sur Facebook et sur le site web de la commune



[www.noyantdallier.fr](http://www.noyantdallier.fr)

« Jolie bouteille », « Petit garçon », « Les Retrouvailles »...

Les chansons de Graeme Allwright ont bercé de nombreuses soirées autour d'un feu de bois, à une période où on ne se rencontrait pas sur Internet. Un feu de camp et les chansons de Graeme Allwright suffisaient pour communier.

## Soirée « Graeme Allwright »

Samedi 30 janvier



Didier Robin, artiste bourbonnais bien connu, se propose de faire revivre cette ambiance pour nous rappeler qu'il nous faut boire "une dernière fois à l'amitié, l'amour, la joie".

## Jazz dans le Bocage

Le festival 2020 n'aura existé que par sa soirée de présentation. Qu'à cela ne tienne, l'équipe s'est remise à l'ouvrage pour la prochaine édition qui doit se dérouler du 08 au 15 mai 2021.

Il est probable que la jauge de toutes les salles sera réduite, ce qui nous interdit l'implantation de concerts dans les « petites salles ». C'est pourquoi seule la soirée de présentation se déroulera à la salle des fêtes de Bourbon l'Archambault le 19 mars. Le festival complet se déroulera ensuite uniquement à Tronget (gymnase).

Nous nous attacherons à maintenir la qualité du festival. Plusieurs groupes prévus en 2020 sont reprogrammés : Hugh Coltman, André Minvielle et Papanosh,...

Ce qui ne change pas, c'est notre désir de rechercher une programmation variée et de qualité, de mettre en valeur le territoire, de fédérer l'énergie et la bonne humeur des bénévoles comme des spectateurs, de partager des moments d'émotion, avec ou sans masque !



Tél : 07 52 02 88 14

[www.jazzdanslebocage.com](http://www.jazzdanslebocage.com) - [festivalbocage@gmail.com](mailto:festivalbocage@gmail.com)



NOYANT  
D'ALLIER

Monsieur le Maire  
et son Conseil Municipal

vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année en espérant  
que l'année à venir nous sera plus douce et plus sereine.

Bonne année 2021